

L'Essentiel du Droit du Travail pour Managers

Acquérez les connaissances essentielles en droit du travail pour prendre des décisions éclairées et respecter les droits des employés.

Finançable

OPCO

2 jours

Présentiel ou distanciel

1 479 €^{HT}

Niveau : Fondamental

Objectifs

- Comprendre les principes fondamentaux du droit du travail.
- Rédiger et gérer les contrats de travail de manière conforme à la loi.
- Appliquer les règles relatives aux horaires et aux congés.
- Gérer les relations individuelles et collectives tout en respectant le cadre légal.
- Prévenir les risques juridiques et appliquer les sanctions de manière appropriée.

Pour qui ?

Managers, responsables RH, chefs d'équipe, et toute personne impliquée dans la gestion des ressources humaines.

Prérequis

Aucune connaissance préalable en droit du travail requise.

Programme

1 - Fondamentaux du Droit du Travail

- Présentation des principes fondamentaux du droit du travail.
- Compréhension des sources du droit du travail.
- Distinction entre les contrats de travail, les conventions collectives, et les accords d'entreprise.
Études de cas : exemples de situations liées au droit du travail.

2 - Contrats de Travail et Modalités d'Embauche

- Rédaction et éléments clés des contrats de travail.
- Modalités d'embauche, période d'essai, et essentielles du contrat.
- Respect des obligations légales en matière de recrutement.
Exercices pratiques : analyse de contrats de travail et simulation d'embauche.

3 - Gestion des Horaires et des Congés

- Règles relatives à la durée du travail et aux heures supplémentaires.
- Modalités de gestion des horaires flexibles.
- Droits et obligations en matière de congés payés et de congés spécifiques.
Mises en situation : gestion des horaires et des congés.

4 - Relations Individuelles et Collectives

- Droits et obligations des employeurs et des salariés.
- Gestion des relations individuelles (congés, sanctions, licenciement).
- Relations collectives, représentation du personnel, et négociations collectives.
- Jeux de rôle : gestion des relations individuelles et collectives.

5 - Prévention des Risques et Sanctions

- Connaissances des risques liés au non-respect du droit du travail.
- Procédures disciplinaires et sanctions possibles.
- Prévention du harcèlement et de la discrimination.
Démonstration pratique : mise en place d'une politique de prévention des risques.